Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment pour votre contribution, monsieur Khanafer. Je vais vous souhaiter une bonne fin d'après-midi.

M. HICHAM KHANAFER:

Vous aussi.

505

510

500

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Et j'appelle immédiatement au nom du Conseil interculturel de Montréal, monsieur Souleymane Guissé. Pourriez-vous le donner, s'il vous plaît, à la secrétaire analyste, le document? Merci infiniment. Bienvenue, monsieur Guissé, pour les fins de la sténographie vous êtes accompagné de?

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

515

Madame Marie-Claude Heinz qui est la secrétaire recherchiste du Conseil interculturel.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci. Bienvenue, Madame Heinz. Alors, la parole est à vous.

520

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

Oui, bonjour. En fait, donc nous sommes le Conseil interculturel de la Ville de Montréal. Donc le Conseil interculturel est une instance consultative de la Ville qui est chargée donc de conseiller la Ville, donc le comité exécutif et puis donc la mairesse et toutes les questions relatives à la diversité aux relations interculturelles à la Ville de Montréal. Principalement, on le fait par la production d'avis et de mémoires. Donc c'est clair que la question du racisme systémique et des

525

discriminations est une question qui est dans nos champs d'action et d'ailleurs on a publié pas mal de documents là-dessus, sur l'employabilité, le profilage racial et donc et d'autres thèmes aussi.

530

Donc dans le cadre de la consultation publique sur le racisme systémique, donc on a produit un mémoire, donc un mémoire à... que je veux vous présenter aujourd'hui. Donc le mémoire, l'objectif, c'est vraiment donner naturellement des pistes de solution sur cette question-là. Donc aujourd'hui, ma communication c'est de vouloir un cas de partie, donc je parlais de la mise en contexte, de la démarche, mais je mettrai beaucoup l'accent sur les manifestations concrètes et surtout aussi la dernière partie donc qui parle des pistes de solution.

535

de racisme qui est très difficile à cerner, donc ce qui se pose la difficulté même de travailler sur cette question-là. Néanmoins, quand même on... la littérature montre finalement qu'il y a des enjeux sur cette question-là et que le racisme systémique est une réalité. Est une réalité. Maintenant en ce qui concerne Montréal, puisque c'est de Montréal qu'il s'agit, qu'est-ce qui est fait? Donc on voit que la

Donc en ce qui concerne la mise en contexte, c'est la notion même de racisme, le concept

540

question du racisme, ou des discriminations, ou plutôt des relations interculturelles, et donc entrent dans le cadre de ce qu'ils appellent le développement social, dans la politique du développement

545

social et il y a le concept d'inclusion, en fait, qui prend plus en plus de place.

Maintenant, ce concept d'inclusion là présente des limites. C'est-à-dire les limites, l'une des limites donc les plus qu'on a notées, c'est que ça ne permet pas d'avoir d'indicateurs et finalement on va voir une posture de la Ville pour dire, pour se positionner contre les discriminations, contre le

on va voir une posture de la Ville pour dire, pour se positionner contre les discriminations, contre le racisme, mais en termes d'actions, on ne le voit pas. Finalement, il n'y a pas d'actions qui reflètent donc les déclarations d'intention de la Ville. Donc ça, c'est les limites de l'approche de la Ville en

matière de lutte, donc aux discriminations et racisme.

555

550

Donc en ce qui concerne notre démarche, donc la démarche, c'est une démarche sur trois phases. La première phase, c'est vraiment une recherche documentaire sur le sujet, sur ce qui est dit, mais aussi essayer, l'objectif, c'était vraiment de s'inspirer des bonnes pratiques pour donc mettre en œuvre des... pour suggérer des solutions. Il y a aussi l'analyse des quatre séances d'information qui ont été faites par l'OCPM. Et puis, la dernière démarche, c'était des activités

Julie Lemaire, s.o.

STÉNO MMM s.e.n.c.

contributives citoyennes qu'on a faites. Donc, on est allé à la rencontre des citoyens, on en a obtenu trois. Et puis, il y a aussi une première séance, qui était une séance d'échanges avec donc les citoyens sur justement les documents de consultation qui étaient donc publiés par la Ville.

565

Donc maintenant, quand on va dans le cœur du mémoire, donc on voit que ce qu'on suggère, c'est déjà prendre en compte la vision même des citoyens. Parce qu'on sait que la Ville de Montréal en ce moment, l'enjeu de la participation citoyenne, la participation citoyenne est un enjeu. Mais nous au Conseil interculturel, qu'est-ce qu'on a remarqué dans nos activités, dans cette démarche-là? C'est que les citoyens ont envie de parler, on envie d'avoir un espace. Et finalement ils sentent... bien, il y a la perception que le racisme systémique est une réalité, mais ils ne savent pas à qui s'adresser. Donc il y a une sorte de frustration, une sorte donc une envie de parler.

570

Mais aussi il y a ce qu'on appelle, ils ont... donc les citoyens ont parlé et puis donc ils témoignent des microagressions. Ce qu'on appelle des microagressions, c'est qu'ils vivent, par exemple, le fait de nier même la réalité du phénomène du racisme systémique, bien on leur dit que c'est la victimisation. Donc ça, ça frustre un peu, et puis donc on note cela chez les personnes issues des minorités, comme on dit.

575

580

Après, ce qu'on a noté aussi, c'est dans nos activités contributives citoyennes, c'est finalement, comme je le disais au début, l'écart finalement entre le discours normatif qu'on voit à la Ville, par exemple, la déclaration de Montréal sur la diversité culturelle, donc fêter le mois de l'histoire des noirs, donc des instances comme le Conseil interculturel, on le voit tout ça est beau. Mais les citoyens, ils disent, bien dans la réalité, on ne le sent pas, on subit. On voit qu'il y a, donc on voit clairement que le racisme systémique, par exemple, quand on parle de l'employabilité, bien, on voit dans certains domaines où il y a une surreprésentation des minorités et dans d'autres domaines, on voit un plafond de verre. Donc quand ils le voient, ils le vivent, on dit bien finalement on nous dit qu'il y a des choses qui sont faites, mais dans la réalité, on ne le voit pas. Donc cette question-là finalement, il y a quelque chose qui n'est pas concret.

585

On va passer à la prochaine diapositive. Donc pour agir le Conseil interculturel suggère vraiment trois axes : donc reconnaître finalement, reconnaître publiquement le phénomène du

racisme systémique parce qu'il n'est pas reconnu finalement, et il y a une frustration des populations. Faites preuve aussi de responsabilité et d'engagement pour la Ville parce que... Et donc ce qu'on dirait que la Ville doit agir comme leader, en fait, sur cette question-là. Aussi, mettre en œuvre une stratégie antiracisme.

595

Comme je disais tout à l'heure, quand on parle donc de racisme systémique, donc la Ville de Montréal donc il y a des déclarations donc normatives. Mais ces déclarations normatives là, on voit qu'il y a un écart encore une fois, donc quelle serait la solution pour finalement venir à bout de ce phénomène-là? Bien il faudrait agir, agir, l'action serait donc, une stratégie ce qu'on parle une stratégie antiraciste, donc j'ajouterai une stratégie antiraciste interculturelle.

600

Recueillir aussi des données probantes. Bon, parce que quand on parle de racisme systémique, de discrimination, et puis je prends l'exemple de la question du profilage racial, bien, il n'y a pas de... on a du mal à avoir des données. On en parle, mais on ne sait pas c'est quoi, même des chercheurs, quand des chercheurs travaillent sur cette question-là, ils disent : « Oui, on a les données, mais les données ne sont pas... ce n'est pas des données vraiment probantes qui permettent d'analyser ce phénomène-là ». Donc finalement, on sait que ça existe, mais on ne nous donne pas les moyens de faire face à ce phénomène-là.

610

605

Donc pour agir, donc renforcer la capacité de l'autonomisation des citoyens et des milieux. Donc comme je l'ai dit tout à l'heure, la question de participation citoyenne à Montréal, à la Ville de Montréal est un enjeu. Et donc, la Ville elle-même au niveau de la ville centre, elle a du mal à rejoindre les citoyens. Et pourtant, nous, ce qu'on a vu sur le terrain, c'est que les citoyens ont envie de parler, ont envie d'être écoutés. Donc pourquoi ce paradoxe-là? Donc finalement, parce qu'on ne leur donne pas les moyens de parler, on ne leur ouvre pas les espaces. Quand je dis « on », je parle de la Ville de Montréal et il y a des obstacles à cette participation citoyenne là. Ces obstacles sont, on peut parler donc des obstacles en termes de langue, de transport, mais aussi des populations qui sont très vulnérables ou qui ne peuvent pas accéder à la Ville. Donc il y a donc une importance, donc l'importance d'impliquer les citoyens dans la vie montréalaise donc je pense que la Ville doit donc agir en ce sens-là.

620

615

Agir aussi, c'est sensibiliser et changer les attitudes. Donc durant nos rencontres avec les citoyens, on leur a demandé quelles seraient la ou les solutions. Et puis, ils ont tous parlé quand même de l'importance de la sensibilisation, de l'éducation, de la formation, mais quand ils parlent de formation, ils disent : « Bien, on parle souvent de formation de gestion à la diversité, mais ça ne s'adresse jamais, entre guillemets, à la majorité, ça s'adresse qu'aux autres. » Pourquoi pas... pourquoi ne pas sensibiliser finalement la majorité, donc mettre en place une campagne de sensibilisation, donc valoriser la diversité, faire la promotion donc de la richesse de la diversité. Sensibiliser, aussi, c'est mettre en place donc des programmes d'éducation interculturelle et antiraciste.

630

Je vais continuer. Donc sensibiliser, c'est mettre en place des... c'est agir surtout sur ce qu'on appelle l'éducation interculturelle, l'éducation antiraciste, mais aussi développer... avoir, en fait, avoir une vision qui va au-delà du normatif. Et avoir une vision qui va au-delà du normatif, c'est-à-dire, c'est s'appuyer sur ce qu'on appelle les trois piliers finalement d'une Ville interculturelle qui serait la reconnaissance.

635

Donc la reconnaissance, ça va au-delà finalement de célébrer la diversité, c'est vraiment reconnaître les discriminations. Mais aussi, en termes de droits, donc l'égalité; donc l'égalité, on fait référence à la Charte des droits et libertés, la Charte du Québec, donc avec l'article 10, et en fait, des interactions productives. Des interactions productives, c'est finalement casser les ghettos et puis donc faire en sorte que les gens puissent interagir de façon positive dans la Ville. Donc, c'est ça.

640

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

645

Merci infiniment. Nous avons lu avec attention votre mémoire qui est riche d'études, d'analyses et de solutions. Je suis sûre que tous mes collègues auront des questions à vous poser. Moi, je vais pour le moment, me contenter de deux questions.

650

L'un des manques que vous identifiez très clairement c'est au niveau de la gouvernance, au niveau de la Ville. Une reddition de compte qui ne serait pas rigoureuse, qui ne serait pas complète, s'attardant d'une part à des données qui sont parcellaires ou... et avec un manque de suivi au niveau des indicateurs. Sans indicateur de... Donc la mise en action des beaux discours, comme vous le dites, de la Ville est déficiente.

655

Est-ce que vous pensez que le Conseil, je comprends bien que le Conseil est un comité aviseur, mais pensez-vous que le Conseil pourrait avoir — parce qu'il y a une certaine permanence au conseil — est-ce que le conseil pourrait avoir un rôle à jouer au niveau du suivi? Et je vous demanderais, peut-être préalablement, quand vous faites des avis à la Ville, est-ce que généralement vos avis sont suivis? Est-ce qu'il y a une réponse intéressante? Un peu pour nous donner une piste, là.

660

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

665

Oui, le Conseil interculturel fait naturellement partie des solutions, mais on en parlait récemment aussi avec la Ville, c'est qu'on est trop sollicité, on ne nous pas les moyens. Si on nous donne les moyens d'agir, les moyens, effectivement, on pourra jouer un rôle, donc sur cette question-là. Donc les moyens, on peut dire, les moyens en termes de ressources humaines, mais aussi en termes de ressources financières, on le fait, donc on agit déjà dans ce sens-là. Maintenant en ce qui concerne la...

670

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Je vais juste vous interrompre.

675

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

Oui.

680

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Des moyens et des pouvoirs accrus parce qu'actuellement vos pouvoirs, c'est aviser?

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

685

Oui, le pouvoir, c'est... nos pouvoirs, c'est des pouvoirs d'aviser, mais c'est clair que si on change la gouvernance, et puis on nous donne, donc là, ce serait quand même un changement majeur. Mais déjà, si on nous donne les moyens, je pense quand même qu'on prend... Donc là, je vais enchaîner sur la deuxième question, on prend au sérieux, je ne dis pas qu'on ne prend pas au sérieux, mais ça devient quand même plus... donc que nos avis soient pris... soient donc suivis et que nos recommandations soient suivies. Je pense qu'on pourrait, donc la Ville pourrait faire beaucoup, beaucoup, beaucoup d'efforts sur les questions de relations interculturelles à Montréal.

690

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

695

Vous nous avez dit... Ma deuxième question touche les compétences de la Ville. Cette commission c'est-à-dire cette consultation a pour mandat de regarder racisme et discrimination systémique à l'intérieur des compétences de la Ville. À la page 35 de votre rapport, vous nous parlez... vous dites que si la Ville s'en remet trop rapidement à des compétences prédéfinies, risque de faire en sorte qu'elle néglige le développement de ses compétences en matière de lutte contre les diverses formes de racisme et de discrimination systémique. Qu'est-ce que ça veut dire? Est-ce que vous êtes en train de plaider pour une extension des compétences de la Ville? Est-ce que c'est une vision qui est trop limitée que la Ville a maintenant de ses compétences, de l'exercice de ses compétences ou...?

700

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

705

Bien en fait, là, on est vraiment dans l'ADN même du Conseil interculturel. Donc, nous, on est au Conseil très audacieux dans nos avis et ce qu'on veut dire dans « élargir les champs de compétence de la Ville », c'est que la Ville, on parle de Montréal, ville inclusive, mais nous on veut dire Montréal ville leader sur cette question-là.

710

Pourquoi donc on parle d'élargir le champ de compétence de la Ville? On voit qu'à Montréal... Montréal est une ville, la ville naturellement la plus diverse du Québec, donc étant la

Ville la plus diverse du Québec, je pense que définir en amont des compétences ne serait pas productif. Il faut partir de la base. Et nous, quand on parle d'élargir des champs de compétence, c'est qu'on écoute les citoyens. On voit que la demande des citoyens, on voit que les citoyens ont soif quand même, ont soif et ont envie que la Ville agisse. Et donc souvent, la Ville dit : « Bien, nos champs de compétences se limitent ici. »

720

Mais on voit qu'avec la création quand même du BINAM, la Ville a réussi à avoir une entente avec le gouvernement provincial. Donc c'est dire à la Ville de faire preuve d'audace, de leadership et de proactivité sur cette question-là, quitte donc à élargir ses compétences, effectivement.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

725

Merci, je vais demander à mes collègues s'il y a des questions. Monsieur El-Hage?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

730

Merci pour votre présentation. En fait, ma question porte sur le profilage racial. En 2006, le Conseil interculturel a déposé un avis sur le profilage racial; 2016, il y a eu un autre rapport pour mesurer ce qui a été fait. Est-ce que vous êtes satisfaits de ce qui a été fait jusqu'à maintenant?

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

735

Bien, si on publié quelque chose en 2016, suite à 2010, je pense, c'est que ça veut dire qu'on n'était pas satisfait de ce qui a été fait. Donc effectivement, nous ne sommes pas satisfaits, donc là, on continue. Donc là, je sais que cette question-là est revenue sur le devant de la scène. Donc, nous, on est en train quand même de la suivre au pas. Donc en 2016, quand on a publié la suite de l'avis de 2010, je pense, c'était justement pour, entre guillemets, mettre la pression sur la Ville pour lui demander d'agir sur cette question-là.

740

Et je sais qu'il y a un rapport qui est sorti récemment. Donc nous, on suit de près cette question-là. Mais c'est clair qu'on n'est pas satisfait, surtout la question du profilage racial, je pense

que c'est la question qui reflète clairement le racisme systémique. On a beau nier, on a beau faire du daltonisme racial, comme on dit, la question du profilage racial montre clairement qu'il y a un problème de racisme systémique auquel on ne veut pas ou on ne veut pas s'adresser, justement.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

750

Vous avez plaidé récemment pour une politique interculturelle pour la Ville, est-ce qu'une politique antiraciste peut être envisageable pour...

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

755

Bien justement, la politique interculturelle et la politique... la stratégie antiraciste, dont on parle dans ce mémoire-là, est la suite logique de la politique interculturelle. Les deux sont liées. Et dans le mémoire en partie, on parlait donc de politiques interculturelles et antiracistes. Pour moi, les deux sont liées.

760

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Madame Gold?

765 Mme JUDY GOLD, commissaire :

Bonsoir.

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

770

775

Bonsoir.

Mme JUDY GOLD, commissaire:

Oui, j'ai deux questions à vous poser. D'abord à travers les années, vous avez produit des

avis, de nombreux avis déposés au conseil municipal, au comité exécutif de la Ville, qui apporte des questions très similaires aux questions qu'on aborde ce soir. Un participant à cette consultation m'a dit, en passant, que si la Ville avait suivi toutes vos recommandations, on ne serait peut-être pas ici ce soir. Êtes-vous d'accord cette affirmation?

780

785

790

795

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

Effectivement, oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire:

Oui? Et comment expliquez-vous la lenteur de la Ville à agir de fonction résolue dans la matière?

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

Bien, on parlait tout à l'heure de gouvernance, de moyens; nous, on est au conseil consultatif, donc on fait avec les moyens qu'on a. C'est clair qu'au niveau du suivi avec la Ville, donc nous, on est des personnes bénévoles, donc c'est clair que s'il n'y a pas une volonté politique, bien, en tant que comité aviseur, on n'a pas non plus les moyens de pousser la Ville dans ces retranchements. Maintenant, ce qu'il faut dire, c'est qu'on me dit que le Conseil interculturel est entré dans une nouvelle dimension. On a un rapport très serein et très positif avec la Ville. Notre avis sur la participation citoyenne, ils ont fait un retour avec des... D'ailleurs la recommandation 5 qui était le droit de vote des résidents montréalais, donc ils sont en train de travailler là-dessus.

800

Pour la politique interculturelle aussi, on est optimiste, ils vont nous revenir. Et puis, ils sont engagés donc à dire quand on publie un avis, dans les six mois, on va avoir un retour écrit. Donc c'est dire que quand même la Ville en ce moment, donc les rapports... le rapport avec la Ville est positif et la Ville fait preuve quand même, à notre niveau, d'engagement et puis de responsabilité, oui.

805

Mme JUDY GOLD, commissaire:

D'accord. J'ai une autre question un peu plus pointue. Vous mentionnez à la page 45 de votre mémoire qu'en vue de la préparation de votre mémoire, vous avez identifié quatre champs d'actions prioritaires.

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

815 Oui.

810

820

825

830

Mme JUDY GOLD, commissaire:

Accès aux services, participation citoyenne, l'employabilité et sécurité urbaine. Quant à l'employabilité, certains participants à nos activités contributives citoyennes ont suggéré les cibles d'embauche pour la diversité à la Ville, soit des objectifs contraignants. Qu'en pensez-vous?

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

C'est clair qu'on parle de représentativité et on le voit, on l'a dit même dans notre avis sur participation citoyenne : il y a un plafond de verre. Et puis donc à chaque fois qu'on revient à la Ville, on fait des efforts, on fait des efforts, mais on ne voit pas que ces efforts-là deviennent réalité. Et puis souvent dans ces cas-là, on se dit : « Est-ce qu'il faut que ce soit contraignant ou pas? » Mais pour nous, oui, effectivement, il faut quand même pour avancer, parce que pour avancer, oui, il faut quand même qu'il y ait de la contrainte et que la Ville soit amenée à faire de la reddition de compte, à être responsable. On parle d'une Ville donc responsable et engagée. Oui, on est d'accord, oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire:

835 Merci.

IVICIOI.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

840

Bonsoir.

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

Bonsoir.

845

850

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

J'aimerais quitter un peu les aspects de gouvernance qui sont très bien traités dans votre positionnement, très éclairants aussi, pour aborder un sujet dont on parle assez rarement, mais qui fait néanmoins du champ de notre réflexion, c'est celui des lieux de culte. Petit sujet abordé dans le document de consultation de la Ville, notre Commission d'ailleurs a posé certaines questions additionnelles à la Ville pour avoir un meilleur portrait de cette problématique-là. Et d'ailleurs, c'est sur le site de l'OCPM, c'est des documents publics maintenant.

855

Maintenant, dans votre perspective, et on profite aussi de la connaissance que vous avez quand même un peu de ce dossier-là pour y avoir... pour être intervenu par le passé, est-ce que cette problématique-là a surgi dans le cadre de vos discussions récentes avec des citoyens dans les ACC? Et quelle lumière vous pouvez nous apporter pour mieux traiter cet aspect-là, sous l'angle de recommandations, bien entendu?

860

865

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

Oui, donc en fait, sur la question des lieux de culte, le Conseil interculturel y a travaillé déjà avant. Et moi, j'ai été dans toutes les activités contributives citoyennes, cette question-là n'a pas été soulevée. Néanmoins, nous, on sait que c'est une question très importante et sensible et c'est dans nos...

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

Pour certains arrondissements, c'est même extrêmement important.

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

875

Oui, pour certains arrondissements et on a donc des projets d'avis là-dessus. Donc pour l'instant, ce que je vous dirais, c'est que le Conseil interculturel a des projets d'avis là-dessus, on pourra revenir plus tard sur... Bien, quand l'avis... quand on travaillera là-dessus, c'est clair qu'on fera une communication là-dessus. Mais c'est une question importante, je suis d'accord avec vous, oui.

880

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

Ces projets devaient aboutir dans quelques semaines?

885 M. SOULEYMANE GUISSÉ :

Non, pas dans quelques semaines, je vous dirais dans quelques mois ou dans un an, oui.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

890

O.K., parfait. Je vous remercie. Merci beaucoup.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

895

Alors, reste à vous remercier, madame Heinz et monsieur Guissé.

M. SOULEYMANE GUISSÉ:

Merci beaucoup.